

Tarifs des Prestations (Réf. : Arrêté du Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine du 28/12/2020)

Tarifs 2021 Résidents + de 60 ans		GIR 1 - 2	GIR 3 - 4	GIR 5 - 6
DEPENDANCE		22,77 €	14,45 €	6,13 €
HEBERGEMENT		64,29 €	64,29 €	64,29 €
APA*	Dépt 35	16,64 €	8,32 €	-
	autres départements	16,41 €	8,20 €	-
A la charge du résident (Mois de 31 jrs)	Dépt 35	2 183,02 €		
	autres départements	2 698,86 €	2 440,94 €	2 183,02 €

* L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) est versée selon le lieu du domicile de secours du résident,

Pour les résidents originaires du département d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor, l'APA est versée par dotation globale à l'établissement et déduite de la facture.

Pour les résidents originaires d'autres départements : L' APA est versée au résident bénéficiaire qui en a fait la demande.

Tarifs 2021 Résidents - de 60 ans	HEBERGEMENT
HEBERGEMENT	84,74 €
RESIDENTS (31 jours)	2 626,94 €

N.B. : Des modalités particulières de facturation sont applicables pour les cas d'absences pour hospitalisation ou d'absences pour convenances personnelles.

Pour tous renseignements concernant votre facturation vous pouvez vous adresser au :

Service Hébergement
Centre Hospitalier Broussais
1, rue de la Marne
35 403 SAINT-MALO Cedex
Téléphone : 02 99 21 20 44 / 02 99 21 20 46
Ouverture public : Tous les jours de la semaine l'après-midi de 13h30 à 16h30